

Ouest France, 9 septembre 2015

Livret sociétaires du Crédit agricole : 122 000 € à six associations locales

La somme de 122 000 € a été remise à six associations locales par le Crédit agricole, vendredi, au Centre culinaire contemporain. Avec le Livret sociétaires, depuis 2012, la banque s'est engagée au service du territoire et de ses habitants, en permettant de contribuer au financement des projets de la population et des entreprises, tout en soutenant des associations locales.

« Dans les mots utilité et territoire, il y a une notion de solidarité. Le Livret sociétaires a été bâti sur cette base, c'est une épargne sécurisée, solidaire qui représente 145 millions d'euros collectés en 2015. Le volet solidaire laisse le choix aux sociétaires de voter pour l'une ou l'autre des associations qu'ils souhaitent soutenir », précise Marie-Françoise Bocquet, présidente régionale du Crédit agricole.

Les dons versés aux six associations, reconnues pour leur utilité dans les domaines de l'emploi, de l'insertion des jeunes et de la solidarité ont été répartis. Emmaüs reçoit 13 591 € pour le réaménagement et l'amélioration des bâtiments. Jeunes à travers le monde : 13 068 € pour favoriser la démarche partenariale locale et internationale des jeunes en difficulté. AIS 35 (Association pour l'insertion sociale) : 12 801 €, destinés à un projet artistique de grande envergure avec douze personnes en insertion, sous main de justice.

Le Panier de la mer reçoit 14 234 € pour améliorer les équipements et matériels « ergonomiques ou facilitateurs », afin de participer plus efficacement à la lutte contre la pauvreté



Marie-Françoise Bocquet, présidente régionale du Crédit agricole, Jean-Pierre Vauzanges, directeur, remettent un chèque de 122 000 € aux associations locales Emmaüs, Jeunes à travers le monde, AIS 35, Le Panier de la mer, À chacun son Everest et La Banque alimentaire.

au travers de la chaîne alimentaire. À chacun son Everest : 18 936 € permettront aux enfants traités dans le service d'onco-hématologie de participer à des stages en montagne, à l'issue de leur traitement afin de les aider à guérir mieux et à leur redon-

ner confiance.

La Banque alimentaire bénéficie 50 095 € pour l'achat d'un camion frigorifique supplémentaire et accroître le volume des chambres froides et ainsi mieux respecter les contraintes hygiéniques.